

aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



Le nouvel EMS se dévoile

page 2-5

PLAN D'AMÉNAGEMENT

La mise à l'enquête
sera reconduite

page 6

MOBILITÉ DOUCE

Premières réflexions
soumises

page 6

PREMIER AOÛT

La fête est annulée
en 2020, mais elle sera
plus belle en 2021 !

page 7



Et voilà le **nouvel EMS!**

Après 10 ans de développement, les Clos d'Aubonne se dévoilent. Intégrés dans le paysage, offrant des services essentiels à nos aînés, ils confirment aussi le renforcement réjouissant de l'offre de soins régionaux à Aubonne. Mise à l'enquête publique dès ce 3 juillet, ouverture prévue en 2023.

Le vieillissement de la population et ses enjeux conduisent les autorités politiques et les acteurs de santé à anticiper les besoins futurs. L'EMS Les Clos d'Aubonne en est un parfait exemple. Dès 2023, il proposera 56 lits de long séjour ainsi qu'un centre d'accueil temporaire de 12 places pour recevoir, en journée et si nécessaire, des aînés qui vivent toujours à domicile. Ses près de 70 collaborateurs assureront deux missions essentielles:

services de gériatrie et psychiatrie de l'âge avancé. Le nouvel EMS sera construit dès 2021 au sud de l'hôpital d'Aubonne. Il offrira un bel environnement de vie à nos aînés: espaces lumineux, magnifique vue et plusieurs jardins (voir portrait détaillé en pages 4 et 5). Les besoins de santé continueront d'évoluer, alors le projet de 4680 m² préserve un potentiel constructible sur la parcelle. C'est depuis 2010 que l'Ensemble hospitalier de La Côte et la

Fondation pour le patrimoine hospitalier d'Aubonne (qui ont investi respectivement 16 et 2 millions) ainsi que la Commune d'Aubonne collaborent pour proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie un lieu de vie et un accompagnement adapté aux exigences actuelles. Les 10 ans d'intense réflexion et de dialogue soutenu ont abouti sur une proposition architecturale à très forte valeur ajoutée, parfaitement intégrée dans la nature et le vignoble.

Des partenaires heureux

Le projet réjouit la Municipalité (voir ci-contre). Il réjouit aussi l'Association des amis de l'hôpital d'Aubonne (AAHA), qui se consacre au bien-être des patients et du personnel soignant et qui se veut une main tendue entre la population et les patients.

«Nous avons été invités à suivre les étapes du projet, raconte la présidente de l'AAHA Gisèle Burnet, et c'est peu dire qu'il nous ravit!» Pour la spécialiste, assurer une «chambre à soi» pour 56 personnes donne une couleur respectueuse et chaleureuse à ce futur habitat. «Séparer les sections gériatriques et psychiatriques de l'âge avancé offre également une garantie de sérénité tant pour les futurs usagers que pour le personnel soignant.

Cerise sur le gâteau, l'espace consacré au Centre d'accueil temporaire — environ 10 m² par personne — permet d'envisager un accueil dynamisant.» L'AAHA sera présente en fin de projet et assurera les touches de confort nécessaires lorsqu'une personne est accueillie sur le long terme.

Bon pour Aubonne et sa région

Quel plaisir de saluer l'ouverture de l'enquête publique de l'EMS Les Clos d'Aubonne! Ce projet est magnifique. Il s'insère aisément dans le site de notre hôpital. Il est peu gourmand en surfaces constructibles. Il ménage, du côté ouest, des surfaces utiles à de futurs appartements protégés.

C'est une longue période de réflexions qui s'achève. Tout a commencé en 2008 avec la mise en place du plan partiel d'affectation «Au Clos Dessus». S'en sont suivies plusieurs étapes visant la mise en valeur du site. Les démarches n'ont pas été faciles – les choses changent si vite en matière de santé publique! Le projet a abouti grâce à la ténacité du Conseil de Fondation du Patrimoine Hospitalier d'Aubonne et à l'appui décisif de l'EHC.

Comme le précisent les buts du plan partiel d'affectation, il s'agissait notamment de

«réserver au bâtiment hospitalier existant la possibilité d'un développement de qualité, cohérent et harmonieux» et «d'organiser l'accessibilité au périmètre pour les piétons et les véhicules ainsi que le stationnement afin de minimiser les désagréments liés au trafic.» Avec ce projet, ces buts sont atteints. La Municipalité planche par ailleurs sur l'amélioration de l'offre en transports publics et sur le développement de la mobilité douce par un concept de vélos en libre-service.

Nous saluons donc cet aboutissement heureux, et nous nous réjouissons que l'EHC ait aussi mis en place le Centre médical d'Aubonne. Ces deux réalisations permettront d'écrire une nouvelle page de la vie de notre hôpital pour le bien de notre belle région.

Luc-Etienne Rossier, Syndic

Le Centre médical ouvre cette semaine

L'EMS, c'est pour dans trois ans.

Dans l'immédiat, ce 29 juin 2020, c'est un Centre médical entièrement rénové et agrandi qui ouvre ses portes, avec ses médecins de famille et son service de médecine de 1^{er} recours.

Il est un autre exemple du développement du site de l'hôpital d'Aubonne et de l'offre régionale de soins, ce qui ravit notamment Gisèle Burnet et les Amis de l'Hôpital: «Les plus anciens d'entre nous ont le sentiment que la boucle est en train de se boucler et que l'institution reprend vie!».

Les Clos d'Aubonne s'inscrivent avec cohérence dans la stratégie de l'Ensemble hospitalier de La Côte (EHC). Ils seront en effet le troisième EMS de cette institution qui a à cœur le bien-être et la prise en charge de qualité de la population la plus âgée. «Comme son nom l'indique, l'EMS est situé sur un magnifique parterre ensoleillé avec vue sur le lac, souligne André Jordan, directeur du département hébergement de l'EHC. En plus de cette situation exceptionnelle, les bénéficiaires disposeront d'un lieu de vie parfaitement adapté à leurs besoins (chambre et salle de bain individuelles). Ce projet a été réalisé par des architectes à l'écoute des équipes de terrain, il est en complète adéquation avec nos pratiques professionnelles, basées sur l'approche Humanitude.»

Voulu et soutenu par le Canton

Le projet a été voulu et soutenu par le Canton. «L'État de Vaud finance et accompagne la rénovation des EMS ainsi que la construction de nouveaux EMS, explique Fabrice Ghelfi, chef de la Direction générale de la cohésion sociale. Le programme d'investissements de la législature 2017-2022 prévoit la création de 383 nouveaux lits et la rénovation de 1557 lits, permettant un développement important et attendu de chambres à un lit. Le projet de l'EMS les Clos d'Aubonne fait partie de ce programme. Le chantier pourra démarrer une fois que les Autorités cantonales auront octroyé les garanties nécessaires pour la construction.» ■

Pour le bien de nos plus âgés

La proposition retenue, développée par le bureau d'architecture genevois Lin. Robbe.Seiler, a remporté le mandat d'études parallèles à l'unanimité du collège d'experts. Parmi les quatre en lice, elle offrait le meilleur confort et lieu de vie aux futurs résidents, intégrait parfaitement les aspects environnementaux, énergétiques et économiques tout en optimisant les réserves de construction pour les besoins futurs.

Inscription dans le paysage

L'EMS prendra place dans une région riche en diversité. L'insertion paysagère du projet repose sur les atouts existants du territoire d'Aubonne et de ses environs, à savoir une ville située entre un paysage viticole et le massif forestier du parc du Jura Vaudois. La parcelle est à l'image de la ville, constituées toutes deux de fragments de ces deux types de natures. Le bâtiment se propose d'organiser le site et ses usages avec de nouveaux espaces s'inspirant des vignobles et des bosquets environnants. Une grande partie de la parcelle est maintenue dans son expression viticole et d'origine pour tisser un lien avec les parcelles adjacentes.

Occupation économe en surfaces

Le bâtiment est implanté en périphérie de la parcelle existante de manière à préserver son potentiel de développement futur. Le terrain en pente a généré une organisation en terrasses des bâtiments existants et de leurs prolongements extérieurs. Le thème des terrasses est repris pour dessiner le nouveau bâtiment avec son contexte.

Deux jardins extérieurs distincts

La particularité d'implantation du bâtiment est propice à la réalisation de deux jardins, dédiés à chacun des deux services et leurs résidents (gériatrie et psychiatrie de l'âge avancé). Un premier jardin se développe dans le prolongement de la cafétéria à l'ouest du bâtiment. Une partie des arbres se détachent pour apporter de l'ombre sur la partie accessible du jardin. L'autre jardin, situé en contrebas de l'édifice, est accessible de plain-pied au sud-est du bâtiment. Les résidents de psychogériatrie peuvent y accéder directement par un ascenseur.

Un jardin intérieur plein de lumière

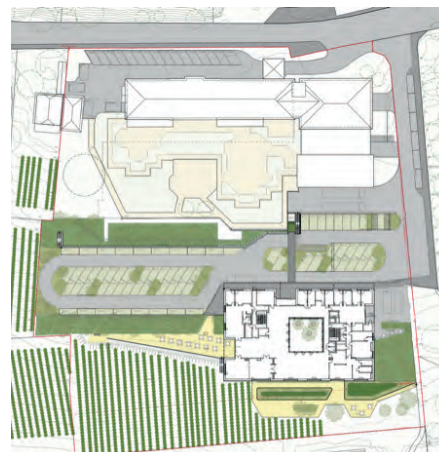
Le bâtiment est un volume simple et compact offrant une orientation sur ses quatre côtés et une prise de lumière naturelle au centre par le biais d'une cour intérieure. Au rez, la cour est accessible aux résidents et aux visiteurs et sera arborisée afin d'offrir des endroits ombragés. Les espaces communs sont disposés autour de la cour intérieure. Parmi ceux-ci, cafétéria, salles à manger et séjour d'unité bénéficient des meilleures orientations vers le lac.

Des espaces agréables à vivre

La cour intérieure permet un dialogue étroit entre les espaces de vie communs ainsi qu'un rapport intérieur-extérieur permanent du fait de l'ouverture sur le paysage des espaces de vie principaux. Cette organisation permet aussi de sortir d'un schéma hospitalier de type couloir-chambre. Les espaces de déambulation sont également des espaces de vie.



Le pôle de psychogériatrie, situé au 2^e étage, avec sa vue sur le jardin intérieur



Le nouvel EMS et son accès, entre vigne et bâti actuel.



Lisibilité optimale

Le rez-de-chaussée regroupe tous les services collectifs: administration, espaces professionnels et espaces dédiés aux résidents. Chaque partie du programme est conçue comme un ensemble cohérent et permet une lisibilité de l'espace et une orientation plus aisée pour les résidents.

Développement durable

Le bâtiment est développé selon les standards du label «Equivalence Minergie P Eco». Plusieurs concepts

forts en matière de développement durable ont été introduits: ventilation naturelle privilégiée; récupération de chaleur sur l'air extrait dans les chambres; gestion des eaux de pluie en surface; enveloppe thermique haute qualité; inertie du bâtiment favorisant un contrôle naturel de la température intérieure; autoproduction d'énergie avec panneaux photovoltaïques couvrant une grande part de la consommation du bâtiment; chauffage par pompes à chaleur. ■

Les Clos d'Aubonne en chiffres

2 missions : services de gériatrie, service de psychogériatrie de l'âge avancé

70 collaborateurs (environ)

56 lits

12 places d'accueil temporaire

4680 m² de surface

18 millions de francs investis

Le futur site et la mobilité

62 places pour vélos

10 places pour deux roues

90 places de parking

1 nouvel arrêt de bus (au nord de la parcelle)

Plan d'aménagement: **l'enquête publique** est reportée

Mal tombée et mal comprise, la récente mise à l'enquête du Plan général d'aménagement a suscité un rejet inattendu. La Municipalité multiplie les actions pour rétablir la sérénité.

Au mois de mars, une mise à l'enquête portant sur des amendements du Plan général d'affectation (PGA) a suscité une vague soudaine et inattendue d'oppositions.

Décidée en février par la Municipalité, l'enquête s'était pourtant déroulée selon un calendrier conforme à la procédure légale. Ce qui n'était pas prévu, c'était la pandémie et les mesures de confinement prises par le Conseil fédéral dès la mi-mars. La fermeture de l'Administration et l'interdiction de consulter les dossiers par voie électronique (confir-

mée par la Préfecture à la demande de la Municipalité) n'ont pas rendu la situation transparente.

La confusion a aussi régné sur l'objet de l'enquête. De fait, plus de 200 oppositions reçues ont porté sur des éléments qui n'en faisaient pas partie!

Le PGA a été adopté en juillet 2018 déjà, et il n'était pas remis en cause. Le but de l'enquête était de rendre publiques les seules modifications apportées depuis par le Conseil communal.

Ces modifications sont minimes. Elles concernent principalement des amé-

liorations pour les superstructures, les toitures et un secteur d'utilité publique.

Vu le trouble causé par la pandémie et le nombre élevé d'oppositions non recevables, la Municipalité a décidé de retirer la mise à l'enquête. Elle représentera le dossier cet automne quand (on l'espère!) aucune pandémie ne gênera sa consultation. Par ailleurs, les opposants vont recevoir ces prochains jours un courrier rappelant et expliquant le dossier. ■

Mobilité **douce**

La Municipalité a constitué en deuxième moitié de 2019 une commission consultative «Transports et mobilité douce».

La mission de cette commission est d'apporter à la Municipalité des réflexions pertinentes en matière de transports et de mobilité douce.

Ces réflexions seront ensuite reprises en tout ou partie pour être réalisées.

C'est ainsi que la commission a émis des propositions en matière de :

- Vélos électriques en libre-service avec l'appui de l'ARCAM et de la SEFA.
- Création de bandes cyclables entre le giratoire de Clamogne et Bois Elisée.
- Mise en place de rack à vélo près de la gare CFF, dans et autour du bourg.

■ Ainsi que des projets de sécurisation des usagers piétons et personnes à mobilité réduite à la Rue du Chêne.

Ces réflexions ont été remises à la Municipalité qui prépare, avec le Services technique, des projets de réalisation. ■

Vous allez direction Genève en transports publics et le bus est plein?

La Commune vous donne une astuce que les CFF ne proposent pas dans leur application :

3 minutes avant le bus 725 au départ d'Aubonne de 6h23, de 7h23 etc ..., il y a un autre bus qui se rend à Rolle et assure une correspondance avec le même régio-express qui passe par Allaman.

**Essayez
la ligne B721 !**

Vous avez des astuces sur les thèmes transport, mobilité, énergie et environnement à partager?

Évitement d'Aubonne (enfin) plus concret

Vous trouvez qu'il y a trop de trafic — notamment de poids lourds — traversant Aubonne? Normal: tout le monde le pense, et cela fait déjà 40 ans que l'on cherche une solution. Le projet a enfin pris une réjouissante tournure plus concrète: le Conseil communal étudie actuellement l'étude de faisabilité que lui a transmise la Municipalité.

Cette étude, de qualité, présente quatre variantes d'évitement: une route dans le

vallon de l'Aubonne, un pont au-dessus du vallon, un tunnel sous la ville et une variante courte dite « chemin Neuf ».

Y sont analysés pour chacune d'elles les avantages et inconvénients, les coûts ou encore l'impact environnemental.

Le Conseil communal devra se déterminer sur ces variantes d'ici cet automne. Il faut en effet faire un choix, car, pour des raisons économiques, une seule sera développée plus loin (normalement dès début 2021).

Plusieurs étapes nécessaires

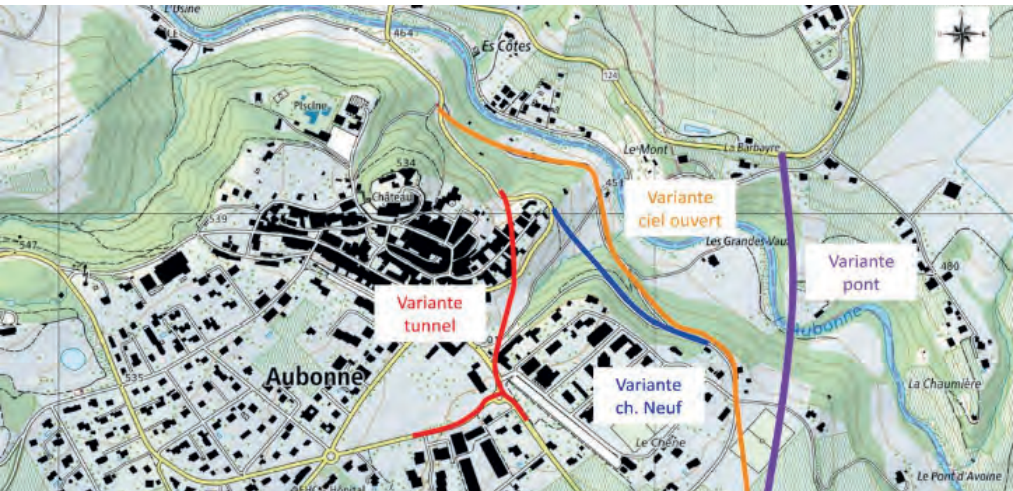
Parallèlement, d'autres institutions doivent être consultées, selon une feuille de route établie.

La première étape est une rencontre avec le Département cantonal des infrastructures ainsi qu'avec la Direction générale de la mobilité et des routes. Un contact avait été pris début mars déjà, mais la pandémie a rendu impossible une rencontre avant août 2020.

La deuxième étape, en fin d'année, sera la présentation de l'étude à la Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement.

Ce projet dépasse largement le cadre communal. Il faudra aussi présenter son caractère régional (à l'association régionale ARCAM) et l'intérêt que le Canton aurait à le soutenir financièrement. C'est l'objet de la troisième étape, prévue début 2021.

La route est encore longue, mais nous gardons le cap. ■



1^{er} Août: annulé en 2020, plus beau en 2021



L'an 2020, «annus coronavirus», est bien difficile à gérer pour les autorités. Inquiétudes pour la santé des citoyens, directives multiples à communiquer et appliquer et, bien sûr, annulations en série des manifestations locales ou régionales. À Aubonne, le Premier Août vient justement d'être biffé de l'agenda. La bonne nouvelle: l'édition 2021 pourrait bien en profiter.

Tout ou partie des budgets de la fête prévue cette année pourraient en effet être ajoutés à ceux de l'an prochain.

C'est que Premier Août 2021, organisé sur l'esplanade du château, sera symbolique: il marquera officiellement l'existence de notre nouvelle commune, la fusion Aubonne-Montherod devenant effective au premier janvier prochain. Cela mérite un grand feu d'artifice.

L'annulation de l'édition 2020 n'a pas été prise de gaieté de cœur. Mi-juin, la Municipalité a soigneusement pesé le pour (tradition, convivialité...) et le contre (risque, limitation de l'affluence, traçabilité...). Il a été admis que l'orga-

nisation et la tenue d'une telle manifestation n'étaient pas possibles en cette période de déconfinement progressif.

Nous souhaitons cependant à tous les concitoyens de vivre cette période estivale le mieux possible, en restant à l'écoute des recommandations. Malgré les événements annulés, les rues d'Aubonne auront un petit air de fête: elles seront pavoisées. Cela leur donnera des couleurs... que vous aurez plaisir à découvrir au gré de vos déambulations ou stations en file d'attente à l'entrée des commerces! ■

Infos **pratiques**



Administration Communale

Place du Marché 12
Case postale 133
1170 Aubonne

Horaires

Lundi à Vendredi
08h00 – 11h30 | 14h00 – 16h30
Jeudi ouverture à 07h00

Greffé municipal

municipalite@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 08
Fax 021/821 51 01

Bourse communale

bourse@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 05
Fax 021/821 51 06

Contrôle des habitants

controlehabitants@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 00
Fax 021/821 51 09

Service techniques

travaux@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 10
Fax 021/821 51 11

Sécurité Publique

securite.publique@aubonne.ch
Tél. 021/821 51 22
Fax 021/821 51 21